



CCAS D'ETAMPES

DECISION DU PRESIDENT N° CCAS-DEC2022-40

091-269100509-20221024-CCAS-DEC2022-40-AR
Date de télétransmission : 25/10/2022
Date de réception préfecture : 25/10/2022

OBJET : Fête des Anniversaires des résidents – Signature d'un contrat pour une comédie-ballet – Résidence CLAIREFONTAINE

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale d'ETAMPES,

VU l'article R 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui donne au Conseil d'Administration la possibilité de déléguer au Président ou au Vice-Président, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

VU l'article R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui en précise les conditions d'exécution,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Etampes en date du 31 juillet 2020 par laquelle celui-ci a chargé son Président et son Vice-Président, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article R. 123-21 du code susnommé,

CONSIDÉRANT la nécessité de retenir la proposition de la Compagnie théâtrale Bernard Lyautey, pour l'organisation d'une comédie-ballet à la Résidence Clairefontaine, 19 Promenade des Prés, 91150 ETAMPES.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer la proposition d'une prestation théâtrale « M'sieur Offenbach », interprétée par Monsieur Georges Emmanuel, 135 avenue Jean Jaurès, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS.

ARTICLE 2 : Cette animation sera réalisée lors de la fête des anniversaires du mercredi 28 décembre 2022, à partir de 15 heures, à la Résidence Clairefontaine dont le montant est fixé à 400,00 € TTC (Quatre cents euros).

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Étampes, publié au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes collectivités,
- Compagnie Théâtrale Bernard Lyautey.

Fait à Etampes, le 24 octobre 2022

Gilbert DALLERAC

Vice-Président * CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Certifié exécutoire, compte tenu de la publication le : 25/10/2022